AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP 18-6-66 506607

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement Annuel

15 F,00

- Supplément n°1 au bulletin n°68 -

1966 - 13

- AVERTISSEMENTS -

/VIGNE/

- Mildiou : Dès maintenant, on peut considérer qu'il existe des foyers primaires dans l'ensemble des vignobles de la Circonscription.

  Si le plus souvent ils ont encore une faible importance, dans certains cas ils sont déjà sérieux, en raison de la dispersion de nombreux petits foyers, parfois situés dans une même vigne. Cette dernière situation est surtout particulière aux vignobles de côteaux du Tarn et de la base de ceux-ci.

  En toutes régions, surveiller notamment les mouillères, les bas de pente, afin de bien connaître l'état sanitaire de chaque vigne.

  Les dernières chutes de pluies ont certainement permis des repiquages.

  Faire le maximum pour, au moins, mettre en place un traitement général à partir du 17 Mai.

- Black-rot : De nouvelles taches sont en cours d'apparition. D'autres vont sortir à peu près journellement au cours du mois dans les vignes contaminées.

  Le traitement dirigé contre le Mildiou permettra de combattre également le Black-rot.

- Vers de la grappe : Dans les secteurs habituellement envahis par les vers de la grappe, ajouter un insecticide à la bouillie destinée à combattre le Mildiou. Nous rappelons que le D.D.T. se montre insuffisant contre la Cochylis alors qu'il est parfaitement valable contre l'Eudémis.

/ARBRES FRUITIERS/

- Tavelures des poiriers et pommiers : Effectuer un nouveau traitement dès que possible.

- INFORMATIONS -

- Carpocapse des prunes et rouille du prunier : Dans les vergers intéressés, traiter dès que possible en employant un produit à base d'Ester phosphorique auquel on ajoutera un produit à base soit de Zinèbe, soit de Zirame.

TOULOUSE, le 13 MAI 1966

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles
J. BESSON - E. JOLY

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux
L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 95